

Directeur de la publication **Max Ronchard**Siège social **Casa-Vecchia - 8, avenue Urbain-Bosio**  
06300 Nice | Tél. 04 97 08 82 30 | Fax 04 93 56 88 70  
siege@psp-actes.org

# actes INFOS

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION PATRONAGE SAINT-PIERRE ACTES

Centre d'action éducative La Guitare - 4, avenue de Gairaut | 06100 Nice | Khalid Fetnan directeur

## > Le foyer appartements

Le centre d'action éducative La Guitare est une maison d'enfants à caractère social créée en 1977 dont la mission est de prendre en charge des enfants confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.

Il est composé de deux structures : un internat, accueillants des enfants âgés de 14 à 16 ans et un foyer appartements destiné à recevoir des adolescents et des jeunes majeurs de 17 ans à 21 ans.

Agréé par le conseil général, il apporte depuis 34 ans un soutien éducatif, psychologique et matériel à des enfants orientés par l'aide sociale à l'enfance et à la famille.

Cet article se propose de présenter le foyer appartements une structure peu connue qui accueille 15 adolescents âgés de 17 à 21 ans.

### Présentation du service

Le foyer appartements est une structure ouverte toute l'année fonctionnant sur le régime d'un internat.

Située dans le quartier du port au 8, rue Balatchano, elle est composée d'un lieu d'hébergement (structure intermédiaire), d'un lieu d'accueil (bureaux, cuisine...) et d'appartements situés dans le centre-ville.

La capacité d'accueil est de quatre studeuses sur la structure intermédiaire et de dix appartements (F2 ou studio) répartis principalement en centre-ville : nous avons la possibilité d'héberger 17 jeunes garçons (pour un effectif théorique de 15 lits). Cette capacité nous permet d'accueillir dans l'urgence des adolescents de l'internat lorsque la situation l'exige.

Dans le cadre du travail quotidien, l'équipe du foyer appartements a pour mission de prendre en charge des jeunes en difficultés familiale et sociale et de les aider à acquérir les capacités nécessaires à l'autonomie.

Le personnel intervenant sur le foyer appartements est composé de :

Educateurs : 5 ETP

Psychologue : 1/4 ETP

Cuisinière : 1/2 ETP

Surveillant de nuit : 1/2 ETP

Chef de service : 1

### La structure intermédiaire

« Balatchano » abrite au premier étage quatre studeuses toutes équipées de salle de bain individuelle, d'une plaque de cuisson, d'un réfrigérateur et d'un téléviseur. Au rez-de-chaussée la structure dispose

d'un réfectoire, une buanderie, du bureau des éducateurs et d'une cuisine collective où sont confectionnés des repas pour les adolescents, à raison de quatre fois par semaine.

L'essentiel du travail quotidien consiste à soutenir et à accompagner les jeunes dans leur projet de vie tout en leur garantissant la possibilité de profiter de cette aide au-delà de leur majorité et cela dans le cadre d'un contrat jeune majeur (APJM).

L'aspect éducatif consiste alors à formaliser la prise en charge à travers un engagement tripartite, contractualisant à la fois des objectifs à atteindre et des moyens à mettre en œuvre, entre les services de l'ASEF, l'institution et le jeune concerné.

### Présentation du service

Nous disposons actuellement de 10 appartements situés dans le centre-ville : trois deux pièces et six studios.

La principale difficulté, dans l'accomplissement de la tâche quotidienne des éducateurs est d'assurer la visite des appartements où résident les adolescents. Ce « tour » des appartements prend, en

effet, énormément de temps compte tenu de la distance entre les logements.

Cinq appartements se trouvent dans le quartier du port près de Balatchano et cinq autres à Nice nord. Le plus excentré est proche de la place Goiran. La distance séparant ce dernier et un studio, situé boulevard Stalingrad est de 7 km.

Un « tour » de l'ensemble des appartements avec le véhicule de service nécessite au moins 2 h.

Ce passage quotidien sur les logements permet à l'éducateur de rencontrer les jeunes sur leur lieu de vie, d'évaluer avec régularité la capacité du jeune à vivre seul, de constater ses progrès en matière d'autonomie et d'être attentif à ses difficultés éventuelles.

### L'intervention éducative

#### Déroulement d'une journée

L'équipe éducative du foyer appartements est astreinte à des horaires d'internat. La journée débute à 7 h et se termine à 23 h en semaine et à 24 h le samedi.

Dès son arrivée, l'éducateur de service (qu'il soit de matin ou de soirée) partage un temps de liaison avec le surveillant de nuit afin de recueillir les informations liées à l'actualité du service. Ce temps peut être plus ou moins long selon la nécessité d'échanger des informations liées à un événement particulier ou des actions à organiser rapidement.

Il faut rappeler que plusieurs rondes d'appartements sont effectuées chaque nuit par le surveillant de nuit. ●●●

●●● Toutes les informations relatives au fonctionnement du service sont reportées par écrit dans le cahier de liaison des éducateurs. Celles qui concernent les événements survenus la nuit sont enregistrées dans le cahier des surveillants de nuit.

L'éducateur de service effectue tous les jours une lecture rigoureuse de ces registres afin de saisir l'ensemble des informations laissées par ses collègues.

Par la suite, l'éducateur se rend alors prioritairement sur la structure intermédiaire (située à l'étage) afin de rendre visite aux jeunes mineurs présents.

Cette démarche a pour objectif de rencontrer le jeune résident sur son lieu de vie et de s'assurer de sa sécurité, son état de santé, sa capacité à entretenir son studio etc. Elle vise également à soutenir et à accompagner le jeune dans son propre processus d'autonomie.

L'éducateur peut alors décider, en fonction de l'actualité du service, et de la situation du moment du jeune présent, soit de lui consacrer un temps de présence nécessaire (par le partage d'un moment privilégié), soit en organisant son emploi du temps pour la journée et en lui fixant les objectifs du moment (exemple : démarche d'emploi ou de formation).

L'organisation du « tour » des appartements est laissée à la libre initiative de l'éducateur en service. Toutefois, il est important de se rendre en priorité sur les deux pièces, généralement occupés par des mineurs. Assurant ainsi le relais entre deux prises de service, l'ensemble de l'équipe peut à la fois rencontrer les jeunes à des moments différents de la journée et veiller à la sécurité des habitations.

La journée d'un éducateur au foyer appartements est rythmée par un certain nombre de démarches administratives ou autres concernant les adolescents. La plupart du temps il doit partager ses interventions entre établissements scolaires, employeurs et partenaires extérieurs (médecin, hôpitaux, familles, etc.).

La principale difficulté dans l'intervention de l'éducateur réside le plus souvent dans une multitude de « choses » à organiser et à réaliser dans la journée avec le souci d'être en permanence disponible dans le cas où un imprévu ou une « urgence » se manifeste.

L'équipe éducative doit impérativement rester en liaison avec son service et l'éducateur présent doit veiller à s'en assurer.

Au cours de la « tournée » d'appartements ou de ses déplacements à l'extérieur, l'éducateur de service doit se rendre obligatoirement au siège du service, (avenue de Gairaut) afin de rencontrer son chef de service pour lui rendre compte de l'état du service et exécuter différentes tâches administratives, comme récupérer le courrier du jour, les plannings, l'envoi de fax ou bien encore se consacrer à la lecture d'un dossier. Ce temps peut être également un moment de rencontre avec les collègues de l'internat et permettre ainsi d'échanger sur différentes situations en lien avec les deux équipes.

À la demande du chef de service, l'éducateur du foyer appartements peut être appelé, pour raisons de service, à suppléer un de ses collègues de l'internat ou venir en renfort. Toutefois, cette situation reste exceptionnelle.

Le repas du midi est, dans la mesure du possible, généralement consacré à un temps de partage avec un jeune résident du foyer appartements, afin de favoriser la relation éducative et tisser des liens avec le jeune présent.

L'activité du service doit également s'organiser autour des rencontres avec les partenaires à l'extérieur (rendez-vous CAMS, synthèses, points techniques, TPE pour audiences, établissements scolaires, employeurs...) mais également en interne comme par exemple les rencontres avec les familles.

Certaines contingences purement matérielles viennent aussi ponctuer l'organisation du service, rendez-vous avec les services techniques, gestion du linge de maison, plein du véhicule, achat de petit matériel (fournitures appartements).

L'éducateur de service doit alors en tenir compte et veiller ainsi au bon fonctionnement du service.

Enfin, si l'actualité le lui permet, l'éducateur de service doit être également en mesure de consacrer une partie de son temps à la rédaction des différents écrits en lien avec les missions du service (rapport de comportement, note d'incident, cahier de liaison, planning repas du soir,...), ou encore la gestion des budgets et les rendus de comptes.

Des temps de repas collectifs sont également proposés sur le foyer appartements, ils sont organisés quatre fois par semaine et une à deux fois le week-end.

L'éducateur de service doit alors veiller à leur bon déroulement et profiter de ces

occasions pour rencontrer dans des circonstances différentes les jeunes.

Le mercredi soir, l'éducateur de service organise avec 3 à 4 jeunes, un repas sur l'appartement de l'un d'entre eux et privilégier ainsi la relation éducative sur le lieu de vie du jeune. Ce dernier, doit organiser, sous le regard de l'éducateur, ce repas depuis les achats jusqu'à l'élaboration du menu.

L'éducateur peut ainsi observer les capacités du jeune et évaluer ainsi son autonomie.

Les soirées se terminent généralement par un tour d'appartements avec comme priorité, de rendre visite aux jeunes absents dans la journée.

Enfin, dès son retour sur la structure intermédiaire, l'éducateur vérifie la présence des adolescents.

Pour finir, il retranscrit tous les événements majeurs qui ont ponctué son temps de service, et assure auprès de son collègue ou du surveillant de nuit, une liaison orale, afin de favoriser une bonne compréhension des informations.

### Déroulement d'une nuit

Les surveillants de nuit interviennent de 23 h à 7 h du matin. Ils doivent assurer la sécurité des personnes et des biens.

Le surveillant de nuit qui prend son service à 23 h doit d'abord faire le point avec l'éducateur finissant son service.

Ensuite, il doit « stationner » un certain temps à Balatchano avant de commencer son tour sur tous les appartements, ceci afin de vérifier que les mineurs sur place sont bien couchés. Au cours de cette ronde, il doit entrer dans les appartements et vérifier la présence des adolescents et constater que tout va bien (électricité, présence de personnes étrangères au service...).

Au moindre problème, il doit prévenir le cadre d'astreinte pour le tenir informé.

Après ce premier tour, il retourne sur Balatchano pour vérifier la présence et la sécurité des mineurs de la structure intermédiaire.

Enfin, au matin, il ne doit quitter son service qu'à l'arrivée du collègue éducateur, c'est-à-dire à 7 h pour faire avec lui le point sur la nuit.

**Khalid Fetnan**

## > La villa Marie-Ange

Située au cœur du quartier de Fabron, à quelques encablures de la mer, la villa Marie-Ange, accueille 9 filles de 14 à 18 ans, avec la possibilité de contrat jeune majeure. Cette unité est rattachée à la Maison de l'Enfance de La Trinité.

L'équipe est composée de 6 éducateurs, une maîtresse de maison, une psychologue à mi-temps et une chef de service.

### Actualité

• Les jeunes filles, avec l'aide des éducateurs ont confectionné, en moyenne deux repas par jour pour servir pas moins de 360 couverts par mois ! Les repas sont simples, équilibrés et conviviaux. Les filles partagent leurs recettes culinaires avec le groupe. Nous avons à cette occasion goûté la fameuse tarte au « Maroille » de Mandy, le poulet sauté aux nouilles et le crumble aux légumes de Caroline ou encore le couscous de Linda. D'autres s'initient, avec un certain plaisir, à la pâtisserie.



Depuis le début du mois de juin, et après une

réflexion concertée, l'équipe de direction a pu mettre en place l'aide d'une maîtresse de maison, les lundis et jeudis soir pour faciliter cette tâche et libérer du temps notamment pour l'aide aux devoirs.

En amont, les adolescentes font les courses en binôme par roulement et se préparent ainsi à la gestion d'un budget, suivre une liste établie sans la dépasser et équilibrer diététiquement les repas. Elles prennent ainsi conscience du coût du panier de la ménagère et elles sont bien souvent surprises par les prix très élevés des produits.

• Le bureau des éducateurs, actuellement au sous-sol, sera déplacé au rez-de-chaussée pour assurer plus de surveillance et de sécurité et permettre plus de présence dans la vie collective.

En contrepartie, une chambre devra accueillir deux filles. À ce jour, toutes les adolescentes bénéficient de chambre individuelle.

• Les adolescentes de la villa Marie-Ange

s'impliquent dans la fête de l'été en préparant des stands pour les petits de la Maison de l'Enfance de La Trinité.

• Guillaume reprend l'activité jardinage. Les tomates, les fraises et le basilic seront arrosés par les bons soins de Linda.

• L'été a permis de reprendre des activités plus ludiques telles que le karaoké, les danses avec la Wii ainsi que les sorties à la plage.

• Certaines adolescentes partiront en séjour à thème ; équitation, quad... Les éducateurs planifient pour les autres des sorties en journée ; raft, nage aquatique, pique-nique.

Toute l'équipe se retrouvera à la rentrée, dans le cadre d'une journée pédagogique, afin d'évaluer le travail à effectuer sur la nouvelle dynamique de groupe.

Effectivement, dans les jours à venir, le foyer accueillera deux nouvelles jeunes filles sur la structure rencontrant chacune des problématiques différentes.

### L'équipe éducative de la villa Marie-Ange

## > Périple à Nîmes - La question de la séparation dans le travail du SAMN

« **Séparer ne pas séparer : quels enjeux, quels risques** » tel était le thème du colloque organisé par les équipes du Gard, pionnières en matière d'accompagnement éducatif en milieu familial. Nous avons donc participé à ces journées, les 7 et 8 juin, à Nîmes.

En effet, depuis 2003, nous disposons d'un nouvel outil, une sorte de placement à la carte qui offre un éventail important de possibilités. Il s'agit du SAMN : service d'accompagnement en milieu naturel.

Dans le cadre de ce placement, l'enfant est paradoxalement maintenu dans sa famille et c'est l'intervention éducative à domicile qui doit constituer une mesure de protection pour celui-ci.

La souplesse inhérente à cette mesure permet d'adapter le type d'intervention aux besoins de l'enfant et de sa famille selon l'évolution de la situation : maintien à domicile, placement transitoire, à temps partiel ou complet... L'enfant dispose en permanence d'un lit à la Maison de l'Enfance. Le SAMN peut donc donner lieu à un accueil de week end, de vacances, ou bien se transformer en accueil séquentiel plus soutenu et plus contraignant pour la famille.

Effectuer une mesure de protection avec maintien dans le milieu familial n'est pas sans risque pour l'enfant, sa famille... ainsi que pour l'idéal de travail du professionnel. La question de l'évaluation de la dangerosité, et du degré de séparation à envisager est alors omniprésente tout au long de la mesure.

En se généralisant dans l'institution, cette pratique nous a amenés à réinterroger notre vision de la séparation et du mode de placement adéquat.

Voici un petit extrait des riches débats auxquels nous avons participé :

• **Légitimité de l'intervenant et liberté de la famille et de l'enfant**  
Jusqu'où sommes nous légitimes pour imposer une séparation à des enfants et des parents ? Dans les situations d'urgence, de mauvais traitements la nécessité de la séparation sous contrainte

est indiscutable. Lorsque la famille est d'accord, l'aide est reconnue en tant que telle. Mais lorsque les parents refusent la séparation, même partielle, l'équipe est en difficulté avec l'idée de la contrainte. Des pédopsychiatres dont Philippe Jeammet nous éclairent sur cette question, en nous rappelant très justement qu'aller mal, c'est être son propre bourreau dans une tentative désespérée de récupérer une maîtrise sur sa propre existence.

La souffrance peut être pour une personne, une famille, un choix par défaut, un enfermement. Laisser une famille continuer à souffrir dans ces conditions n'est pas une liberté pour elle.

### • À qui appartient l'enfant ?

Pour les juristes, l'enfant « appartient » au code civil, à la société, et à ses parents par délégation. Philippe Jeammet propose une piste de travail qu'il traduit par sa très jolie formule « **l'enfant appartient à l'adulte qu'il deviendra !** » et pour ce faire il mérite la mise en œuvre des conditions favorables à son épanouissement.

### • Sur quels critères envisager la séparation ?

Si l'on considère que le lien parents-enfant est puissant, fondamentalement indispensable au développement de l'enfant, on en déduit donc qu'il peut être selon sa qualité bénéfique ou pathogène. L'enfant a besoin de ses parents pour être en sécurité. Il a besoin de s'attacher et aussi de se détacher d'eux pour grandir. Comme le dit Philippe Jeammet la relation à ses parents doit le nourrir à plusieurs niveaux : physique, affectif cognitif et social. C'est sous tous ces angles de développement que doit être réalisée notre évaluation.

### • En guise de conclusion :

Un autre intervenant résume ainsi les droits de l'enfant : le droit de jouer, de rêver, de se tromper... En ce qui concerne les ex-enfants et travailleurs sociaux que nous sommes ce petit voyage a été l'occasion d'échanger sur nos erreurs, nos rêves et nos tentatives de construire un modèle de travail créatif.

## > Un 1<sup>er</sup> décembre émouvant...

Comme chaque année, depuis la création du collectif de lutte contre le sida en 1995, la Fondation a participé à l'organisation de la journée mondiale de lutte contre le sida à Nice.

Dans son nouveau rapport, l'**ONUSIDA** montre que l'année 2011 a changé la donne avec des progrès sans précédent en matière de résultats. Selon le rapport, 34 millions de personnes vivaient avec le VIH dans le monde fin 2010. Le rapport indique également que les nouvelles infections à VIH ont diminué de 21% depuis 1997.

En France, environ 150 000 personnes sont séropositives au VIH, 27 000 vivent avec le Sida et 6 à 7 000 personnes découvrent chaque année leur séropositivité.

Alors que l'épidémie de sida semble se stabiliser en France et dans le monde, les chiffres communiqués par l'Institut de veille sanitaire sont inquiétants en Provence-Alpes-Côte d'Azur

avec une augmentation des découvertes de séropositivité entre 2008 et 2009.

Avec une augmentation de 18% des découvertes de séropositivité, au cours des six premiers mois de 2010 (par rapport aux premiers mois de 2009), la situation est alarmante.

L'épidémie de VIH/Sida en région PACA reste donc persistante et active. Face à ce constat épidémiologique local, le thème retenu cette année est :

**« VIH, toujours en augmentation dans le 06... Et moi ? »**

Le temps fort, cette année, a été une marche aux flambeaux du Palais de justice à la place Magenta. La parole a été donnée aux élus locaux, représentés par le Dr Benchimol.

Nous pensons important de poursuivre sans relâche leur implication et leur engagement dans la prévention.

En mémoire de tous les malades du Sida, un



ruban rouge a été illuminé suivi par une minute de silence.

**Avec neuf autres structures :**

AIDES, Sida Info Service, Action Santé alternative, Centre lesbien-gay-bi et trans Côte d'Azur, le CDAG du conseil général, le CODES, la Mutualité française, les Ouvriers, le Planning familial,

**la Fondation est désormais représentée au collectif par Sylvain Changenot.**

**Michel Caratti**

La Maison de l'enfance - 81, boulevard J.-D. Blanqui | 06340 La Trinité | Alain Lombart directeur

## > Réponse à mon ami Gilles sur l'origine du Pilou, relatif à l'article paru en mai 2011

Le Pilou est un jeu de volant et de jonglage à la fois. Or ces jeux sont des pratiques très anciennes ; le jeu du volant par lequel des personnes se lancent une petite boule munie d'un panache, le plus souvent constitué de plumes, se rencontre déjà vers l'an 1000 avant Jésus-Christ en Asie.

C'est d'ailleurs de cette région que nous vient le « Pilou ». En effet, lors du second voyage de

Marco Polo en Chine au 12<sup>e</sup> siècle, un marinier vénitien apprit et apprécia le jeu. Lors d'une escale à Nice, il en fit une démonstration et les Niçois se l'approprièrent.

C'est surtout après la Seconde Guerre mondiale que ce jeu connut son apogée. Dans les années 50, on y joue seul ou à plusieurs. Des tournois se créent dans toute la région niçoise et des règles sont définies grosso modo.

Pour info : le Pilou fût même immortalisé par Alfred Hitchcock en 1955, dans son film « La main au collet » qui se déroule sur la Côte d'Azur ; on peut voir deux policiers s'échanger le Pilou durant une planque.

Bonne réception

**Jean-Paul Roudil - Educateur spécialisé**

Pôle Enfance-Famille - 2, rue du Colonel-Gassin | 06000 Nice | Mireille Henry directrice

### • Service Pélican

L'accompagnement des mineurs victimes requiert de plus de plus de professionnalisme. Le travail en partenariat s'intensifie, notamment par une rencontre trimestrielle avec les magistrats du Tribunal de grande instance de Nice, en collaboration avec le service d'aide aux victimes.

### • Service d'accompagnement à la parentalité (SAP)

Prise en compte de l'importance du réseau partenariat dans nos pratiques. Nous mesurons le bien fondé de ce travail, dans l'intérêt des personnes accompagnées par les services de la Fondation. Le Service d'accompagnement à la parentalité développe un maillage avec les différents services intervenants dans les situations familiales que nous rencontrons. Les conséquences sont bénéfiques et porteuses d'ouvertures de travail.

D'autre part, les familles elles-mêmes, sont à l'origine de répétitions diverses dans les structures qu'elles rencontrent, c'est de notre responsabilité que de les aider à élucider des parcours chaotiques.

### • Service d'action éducative à domicile (AED)

À la demande des directeurs des services d'AED du département, le comité de suivi est réactivé sous l'autorité du Service d'aide sociale à l'enfance et à la famille du conseil général. Il est prévu un temps d'échange sur la place de l'AED au sein du parcours de la protection de l'enfance, et la mise en place d'un groupe de travail chargé d'optimiser les écrits des différents acteurs concernés.

### • Service prévention spécialisée

Le partenariat entre les services de prévention de ACTES et de la Semeuse est en cours de concrétisation. L'association la Semeuse sera porteuse du partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau cahier des charges. Le territoire attribué par le conseil général couvre celui des Solidarités départementales de Nice-Centre et Nice-Cessole.

**Mireille Henry**

Pôle Formation - 62, bvd Paul-Montel  
06200 Nice | Mireille Henry directrice

Le Pôle Formation atteint son « rythme de croisière », avec 70 jeunes en formation à temps plein et 150 « adultes » à temps partiel.

Les salles sont pleines, mais tous nos stagiaires (une cinquantaine de nationalités) travaillent en bonne entente et dans la bonne humeur...

L'approche des fêtes est l'occasion d'échanges culturels intenses et nous attendons tous avec impatience les repas de fin d'année, moments de partage et d'exotisme...

**Mireille Henry**

## > La Fondation, témoin d'une bonne pratique en matière de prévention des risques psycho-sociaux

Le 25 novembre dernier, sur invitation de la DIRECCTE et dans le cadre du groupe de travail départemental paritaire sur la prévention des risques psycho-sociaux (composé de l'UPE, l'UPA, la DIRECCTE, les organisations syndicales, la médecine du travail), le PAS et le PAE ont été invités à venir présenter leur démarche engagée en interne, sur la prévention des risques psycho-sociaux depuis 2010.

Le CHSCT de la Fondation ayant communiqué en amont sur l'initiative. Lors de cette rencontre réunissant un grand nombre de participants à la Maison de l'avocat de Nice : délégués syndicaux et de CHSCT, directeurs d'établissements médico-sociaux et sociaux, avocats, médecins et médecins du travail, représentants des groupements d'entreprise... la Fondation a pu rappeler les conditions de réussite d'une telle ambition à partir du postulat : **le travail est bien opérateur de santé.**

L'occasion pour nos deux pôles de préciser l'origine de la démarche, notre

inscription volontaire avec d'autres établissements sociaux de l'ADAPEI comprenant :

- une formation à la notion des risques psycho-sociaux
- un diagnostic interne réalisé par un consultant indiquant les éléments plutôt favorables, les éléments à surveiller, les éléments à traiter en priorité
- la rédaction d'un plan de prévention décliné ensuite dans chaque service

### Que reste-t-il aujourd'hui de cette initiative ?

La création de passerelles, de liens entre nos deux établissements par la mise en commun de ressources internes (intervention de l'infirmière du PAS au PAE pour informer sur les règles d'hygiène à suivre dans l'accueil de populations à risques), le renforcement du travail inter-équipe pour améliorer l'organisation de travail (simplification de plannings, gestion de la surcharge de travail...), la professionnalisation des

pratiques (formation à la gestion des situations de violence...), un meilleur traitement de l'absentéisme...

Désormais, nos pôles s'engagent à mettre en œuvre et suivre les actions définies en mesurant les effets et en les actualisant, à communiquer en continu pour favoriser l'appropriation auprès des salariés.

Une action au long cours donc, pilotée et accompagnée par notre DRH, sous la vigilance du CHSCT qui doit nous permettre d'améliorer le climat social de nos établissements par l'action conjuguée de tous.

**Cette démarche a vocation à se mettre en œuvre dans l'ensemble des pôles de la Fondation.**

Caroline Poggi-Maudet / Michel Caratti

## > PE et PSE : un vent nouveau souffle sur le PAIS

Si l'on ne peut se réjouir à proprement parler du déclenchement d'un PSE, fût-il une relative réussite du point de vue de la méthodologie employée et de la promotion des départs volontaires, il est en revanche certain que le PAIS a su faire de cette contrainte forte une opportunité réelle en accueillant en son sein nombre des salariés directement menacés par la fermeture du Pôle Formation.

En effet, depuis quelques mois trois nouvelles recrues travailleurs sociaux de formation sont venues renforcer les équipes d'Actes Jeunes et du CHRS et trois autres, au minimum, nous rejoindront dès les premières semaines de 2012.

Bien sûr ces arrivées en nombre ont suscité légitimement quelque inquiétude...

Bien sûr les nouvelles recrues ne sont pas forcément dotées d'un diplôme d'ES ou d'ASS fortement souhaitable au regard des missions d'accompagnement socio-professionnel à conduire...

Mais ces « nouvelles » recrues ne sont pas si nouvelles au fond, toutes ou presque anciennes dans la Fondation... et Corneille ne nous enseignait-il pas qu'

« aux âmes bien nées, la valeur n'attendait point le nombre des années » ?... certes années « d'expérience professionnelle » dans le cas précis... mais la citation du Cid prend ici sa pleine mesure.

Alors, fort de toutes les compétences utiles que portent en elles ces collègues, et de toutes celles qu'elles recèlent sans doute encore pour réussir pleinement à aider efficacement les personnes vulnérables confiées au PAIS, nul doute qu'elles pourront concourir à valoriser un projet d'établissement capable de s'adapter à l'âpre lutte que nous menons contre les exclusions.

D'autant qu'au-delà des ajustements techniques à prévoir, elles respirent le soulagement et l'enthousiasme d'avoir finalement accédé, par l'infortune première du PSE, à un pôle dont le métier est unanimement reconnu comme passionnant. Et là est l'essentiel.

Alors, bienvenue et excellente route à « Elles » que nous accueillons avec un plaisir réel sur un pôle que nous souhaitons consolider et développer en rapport de la masse et de la complexité

croissante des besoins identifiés sur le territoire.

Et que les autres collègues désireux de mobilité interne au sein du pôle et même de la Fondation ne désespèrent pas ! Viendra le temps prochain où ils pourront prétendre eux-mêmes, sans nul besoin de PSE, à occuper d'autres fonctions et rendre d'autres services à nos publics.

Pour le moment, nous leur réaffirmons notre pleine confiance pour épauler ces « nouvelles » qui n'en sont pas... qui, à leur tour, formeront quelques collègues masculins bienvenus au plus tôt pour illustrer la mixité et la fameuse « égalité hommes/femmes » prescrite par la loi mais plus encore, requise par la mission et le PE (projet d'établissement).

**Joyeux Noël à tous et merci à mes équipes du cœur et de l'ardeur qu'elles mettent à l'ouvrage.**

Sandra Poulain

## > Les mouvements du personnel d'octobre à novembre 2011

### ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX

- Une pensée pour nos collègues Christine, Catherine, Josiane et Justine touchées par la perte d'un être cher.

### MOUVEMENTS DU PERSONNEL

#### LES DÉPARTS

- **Bonne continuation** à nos collègues qui ont quitté la Fondation dans le cadre des départs volontaires prévus dans le cadre du PSE : Colette Rondelli (PAE) et Alain Bertrand (PAIS).
- **Pleine réussite** dans leurs nouveaux projets professionnels à Akim Rahmani et Jamila Rigo, éducateurs spécialisés du CAE La Guitare ainsi qu'à Chantal Domenge (maîtresse de maison de La Trinité)..
- **Fin de contrat à durée déterminée pour** Laura Sansoni, Maghnia Bouchareb, Louis Van Welden et Joselito Pellau.

#### LES ARRIVÉES

- **Recrutement** d'un nouvel apprenti éducateur spécialisé au CAE La Guitare Samuel Kitou.
- **Bienvenue aux nouveaux salariés recrutés en cdd** : Vincent Paolino (CAE La Guitare), Maryse Benmoussa (La Trinité), Anouck Bergondi (La Trinité),

Solène Daudel (La Trinité), Jihane Souiai (PAIS), Sofya Lisnard (PAS), Sophie Garcia (Pôle Formation), Priscillia Antoine-Thierry (Pôle Formation) et Louis Sarr (Pôle Formation).

- **Recrutements en CDD court de remplacement pour** : Sébastien Rey, Colette Marsicano, Anne-Karine Alexakis, Jérémy Albertelli, Alexandra Di Salle et Anouck Bergondi.
- **Recrutement en CDI** de Patricia Brault (maîtresse de maison à la VMA).
- **Retour de nos collègues « saisonniers » de La Halte de nuit qui a ouvert ses portes le 7 novembre dernier** : Mustapha Belgassem, Joëlle Cecco, Aziz Dahamna, Maxime Dubreuil, Medhi Fatnassi, Rémy Lievore, Bruno Moschella, Mohamed Ouahdani, Youssef Ouhssaine, Cristian Pentelescu, Tihomir Petkov, Sylvestre Siveri, Gérald Soveaux et Abdelkader Titouhi.

#### LES MOUVEMENTS INTERSERVICES

- **Ont bénéficié d'une mobilité** (modification temporaire ou définitive de poste et/ou service) au sein de la Fondation : Maëlle Severina (qui passe de l'AED à Actes Jeunes), Sylvie Bernard (qui passe de Cap Entreprise au CHRS).
- **Dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi** est reclassée sur le CAE La Guitare, Christine Portelli (formatrice du Pôle Formation).

## > Conseil d'administration - Synthèse des délibérations et débats

### RAPPEL STATUTAIRE :

La Fondation est administrée par un Conseil d'administration, composé de 12 membres (5 membres fondateurs, 4 membres cooptés, 3 membres de droit) ; un Bureau composé du président, d'un secrétaire, d'un trésorier.

#### Les membres de droit :

- Le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, représenté par M. le Préfet des Alpes-Maritimes, ou son représentant.
- Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, représenté par M. le directeur de l'Inspection académique de Nice, ou son représentant.
- Le ministre chargé de la Jeunesse, représenté par M<sup>me</sup> la directrice départementale de la Cohésion sociale des Alpes-Maritimes, ou son représentant.

#### Les membres fondateurs, les membres cooptés :

- Maître Louis-Xavier Michel, président, membre fondateur, délégué aux actions nouvelles.
- Jean Fournier, vice-président, membre coopté, délégué au siège social.
- Marie-Dominique Sallet, trésorière, membre coopté, déléguée au Pôle enfance-famille et au Pôle formation.
- Joseph Bonifassi, secrétaire, membre fondateur, délégué au Pôle accompagnement et insertion sociale.
- Catherine Birtwisle, administratrice, membre coopté, déléguée à la Maison de l'Enfance.
- Bruno Dubouloz, administrateur, membre fondateur, délégué au Pôle accompagnement spécialisé.

- Jean-Pierre Ferry, administrateur, membre fondateur.
  - Alain Blondeau, administrateur, membre fondateur, délégué au centre d'action éducative La Guitare.
  - Jean Quentric, administrateur, membre coopté, délégué au Pôle d'accès à l'emploi.
- Il est d'usage dans la Fondation d'inviter aux réunions, les autres membres fondateurs ou cooptés. De même, des conseillers techniques se joignent aux personnes ci-dessus citées et sont également invitées aux conseils d'administration et bureaux.

#### Les conseillers auprès du Conseil d'administration :

- Brigitte Bracco, déléguée au Pôle accompagnement spécialisé.
- Yves Courmes, délégué aux affaires comptables et financières.
- Philippe Dutertre, délégué aux affaires juridiques.
- Jean Ozenda, délégué aux travaux et questions immobilières.
- Claude Sucosky, conseiller technique.

#### BUREAU DU 7 SEPTEMBRE 2011

- Licenciement d'une agent de service au PAE pour faute grave.
- Point d'exécution du plan de sauvegarde de l'emploi : 42 demandes de départ volontaire pour 34 postes à supprimer.
- Information préoccupante concernant le CAE La Guitare.
- Mise en place en date du 13/10/2011 d'une réunion administrateurs/directeurs, sur les perspectives de la Fondation.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 OCTOBRE 2011

- Suite à une intervention des salariés du CAE La Guitare, un point global est effectué sur la situation de l'Établissement lequel est resté en 2009 et 2010 sans Directeur.
- La coordinatrice du Centre de Pré-Orientation est promue chef de service.
- Licenciement d'une assistante sociale du PAIS, pour absences injustifiées.
- Décision de prolonger d'un an les instances représentatives des personnels.
- Dénonciation du contrat avec Mutuelle Santé Plus.
- Vote des budgets prévisionnels 2012.

#### BUREAU DU 8 NOVEMBRE 2011

- Point sur les Commissions liées au diagnostic et aux perspectives. Il est décidé de terminer le projet de réorganisation des Pôles pour avril 2012.
- Au regard de la situation fonctionnelle et économique du Centre de Pré-Orientation, le Bureau décide la suppression du poste de directeur-adjoint.
- Il est décidé la mise en projet d'un guide de bonne utilisation des systèmes informatiques à destination des personnels de la Fondation.
- Décision du Bureau de se porter acquéreur de bureaux, sis avenue de la Marne à Nice, afin d'y installer la direction du PAE.
- Décision du Bureau d'adhérer à une nouvelle mutuelle obligatoire d'entreprise : Emoa Mutuelle.

## > Réactualisation de l'agenda du second semestre 2011

- **Bureau du conseil d'administration** - 1<sup>er</sup> décembre
- **Comité des directeurs** 9 / 10 / 25 novembre – 9 / 23 décembre
- **Comité d'établissement du SPT** 30 novembre (au lieu du 24 nov.) – 22 décembre
- **Comité d'administration** - La réunion du 11 octobre a été reportée au 18 octobre.
- **Comité central d'Entreprise** - 15 décembre
- **Comité d'établissement du PFS** - 21 décembre
- **Comité d'Administration « ouvert »** - 13 décembre, à 17 h au Domaine de l'Enfance de la CAF à la Trinité
- **Commissions avec les IRP** - 9 décembre
- **Commission de suivi du PSE** - 5 décembre
- **Comité d'établissement du PP** - PAIS / PAS - 16 déc.
- **CHS-CT** - 14 décembre